# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2021 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Cette réunion a lieu dans la grande salle du rez-de-chaussée de la Maison des Associations de Montargis.

Membres du Bureau présents: Jean Lipinski, Alfred Barsamian

Membres du Conseil d'Administration présents : Germain Béancourt, Christian Corbes, Danielle Delga, Jean-Pierre Dépée, Marcel Goubard, Annie Guibert, Dominique Heinrich, Michèle Jawdoszyn, Francine Joseph, Bernadette Schneider, Francine Texier

**Membres de droit du Conseil d'Administration présents :** Catherine Carriau, Jean-René Coquelin, Jérôme Ricardou, Edouard Weber

# Ouverture de l'AG par Jean Lipinski, Président de l'UTL

Chères adhérentes, chers adhérents,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre présence « physique » et à vous souhaiter la bienvenue, notamment à Jérôme Ricardou, Vice-Président de l'AME, Président de la commission des Affaires Culturelles, et qui représente le Président de l'AME, et Jean-René Coquelin, Délégué à la Culture à la mairie de Montargis et membre de ladite commission, empêché. Vingt-huit personnes, outre les élus, sont présentes. Quatorze personnes sont représentées et ont donné pouvoir.

Je déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour comprend :

- L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020
- Le rapport moral et d'activités
- Le rapport financier, résultat 2021 et budget 2022
- Le traitement des remboursements
- La cotisation annuelle et prestations pour les jeunes de moins de 27 ans
- Le projet de l'association pour 2021/2024 Présentation des actions 2021
- La rentrée 2021/2022, proposition d'un nouveau cours
- La proposition de porter à 30 séances les cours de langues
- Les conférences 2021/2022
- Les CA et AG de l'UUTLRC

- Le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Les questions diverses et dates à retenir

# L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020

Si personne n'a de remarque à formuler, je le soumets à votre approbation.

Aucune remarque n'a été formulée. Le procès-verbal est donc adopté à l'unanimité.

#### Le rapport moral et d'activités

L'année 2020 a été particulièrement impactée par les confinements qui se sont succédés en réaction à la pandémie de la Covid 19. Nos activités ont été très perturbées et la plupart des indicateurs qui constituent le bilan annuel dégradés. Le résultat financier de l'exercice 2020 est déficitaire comme nous le verrons plus loin. Et pourtant, si l'ensemble de nos activités ont été interrompues le 16 mars 2020, reprises puis de nouveau interrompues, bon nombre de bénévoles et d'enseignants se sont mobilisés et des initiatives ont été lancées à la fois pour maintenir à tout prix le lien avec les adhérents et préparer l'avenir avec confiance et détermination, en particulier le programme 2020/2021. La plupart des enseignants, notamment en langues, en Informatique, en Histoire et en Arts Plastiques, ont vite découvert et utilisé les avantages indéniables offerts par les outils distanciels. Nous les en remercions.

L'évolution du nombre de nos adhérents a été stoppée nette : 319 à ce jour contre 475 l'année précédente, ce qui a obéré nos recettes d'exploitation. 234 femmes et 85 hommes ; 200 ont plus de 60 ans, dont 94 plus de 70 ans et 14 plus de 80 ans. Le plus jeune est âgé de 30 ans et la plus âgée de 90 ans. Le nombre de nos enseignants reste stable, 22 rémunérés et 14 bénévoles.

Quelques indications sur les origines géographiques de nos adhérents :

76 résident à Montargis, 59 à Amilly, 33 à Villemandeur, 23 à Châlette-sur-Loing, 7 à Pannes, 6 à Cepoy, 6 à Corquilleroy, 5 à Paucourt, 4 à Châteaurenard, 4 à Chevillon-sur-Huillard, 3 à Vimory, 3 à Conflans-sur-Loing et 2 à Lorris. Ce qui fait 231 dans l'agglomération. Les autres sont domiciliés aux alentours et deux dans la Nièvre à 70 kms (chinois en visioconférences).

Le nombre de cours proposés s'est élevé à 68, auxquels il convient d'ajouter le Français Langue Etrangère.

Ainsi que je l'ai dit au Conseil d'Administration, à noter trois départs : **Gunilla Sundvall en Anglais** qui, après dix ans d'enseignement à l'UTL a décidé de profiter de son temps libre ; **Renée Bauer en Littérature**, après dix ans également. Nous

leur adressons à toutes les deux tous nos sincères remerciements pour avoir consacré avec beaucoup de compétences et de dévouement tout ce temps au service de notre établissement. Christine Duplessy succèdera à la première et Evelyne Jakovtchouk, anciennement professeure au Lycée en Forêt, à la seconde.

Autre départ, notre trésorière Emmanuelle Simon quitte notre région pour le Sud. Je tiens également à la remercier pour avoir exercé ses fonctions avec beaucoup de compétence et de rigueur. Pour l'heure, son poste est disponible et j'espère bien qu'une âme dévouée ayant un peu d'affinité pour la comptabilité et les finances lui succèdera rapidement.

Après l'Assemblée Générale le 30 septembre dernier, le Conseil d'Administration s'est tenu le 14 octobre pour élire le Bureau. Pour mémoire, je vous rappelle qu'Alfred Barsamian et Emmanuelle Simon, ont accepté d'intégrer celui-ci pour exercer respectivement les fonctions de secrétaire et de trésorière. Par ailleurs, Annie Guibert, comme Alfred Barsamian, ont souhaité faire partie de la commission « Communication ». Jean-Paul Breton, lui, s'est proposé pour apporter son concours dans l'organisation matérielle de l'UTL. Par ailleurs, suite au renouvellement des membres du Conseil Communautaire, outre Jean-René Coquelin, cinq autres personnes ont été élues membres de droit : Catherine Carriau, Frédéric Chéreau, Fabienne Langrand, Jérôme Ricardou, vice-Président chargé des Affaires Culturelles, et Edouard Weber.

En dépit des contraintes sanitaires et à partir du 9 septembre, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois, ce qui fait une réunion tous les trois mois en moyenne, et le Bureau dix-sept fois, soit un mardi sur deux environ.

Outre ces réunions, Francine Joseph, Bernadette Schneider, Nicole Martin et, par courriels, Germain Béancourt se sont joints à plusieurs reprises aux réunions du Bureau et ont apporté leur contribution pour actualiser le **Projet d'Association** et réaliser de nouveaux **flyers** destinés à informer les habitants de notre agglomération sur nos activités. L'équipe a également élaboré un flyer annonçant la journée « Portes Ouvertes » du 26 juin. L'action 4, concernant la relance de la commission « Communication », est à étudier sérieusement dès l'automne.

S'agissant des sorties, le programme n'a pas pu être réalisé en raison du confinement. En ce qui concerne les autres réunions (accueil des nouveaux adhérents, enseignants, délégués, pot de l'Amitié, rencontre régionale prévue à Chartres), aucune n'a eu lieu pour les mêmes raisons.

Je rappelle les accords entre l'UTLO et l'Université d'Orléans, qui prévoient que tous les adhérents peuvent participer gracieusement aux cours de l'Université.

### Rapport financier

En l'absence de notre trésorière, due à son déménagement dans le sud de la France, dont la démission est effective depuis le dernier CA, je prends la parole également à ce sujet. L'exercice 2020 s'est terminé avec un déficit de 14 806€ contre 1 491€ l'année dernière, à cause de l'annulation d'activités suite au confinement.

# Les charges d'exploitation

Elles ont atteint 77 766€.

Elles se décomposent comme suit :

Compte 60, Achats : 1 756,75€

Compte 61, Services extérieurs : 1 941,60€

Compte 62, Autres services extérieurs : 17 429,92€ (dont indemnités des enseignants

auto entrepreneurs: 13 304,50€)

Compte 64, Frais de personnel : 54 512,48€

Compte 65, Charges diverses: 279,15€

Compte 68, Amortissements et provisions : 2 176,04€

# Les produits d'exploitation

Ils se sont élevés à 62 960€ contre 86 987€ l'année dernière.

Compte 70, Gestion des activités : 39 123€

Compte 74, Subvention : 12 000€ (dont 6000 au titre de l'exercice)

Compte 75, Cotisations : 11 456€

Compte 76, Produits financiers : 366€

Quant à l'actif, son montant s'élève à 114 973€ contre 131 305€, soit une différence de 16 332€.Les disponibilités atteignent 113 176€, dont 70 746 sont sur le compte Epargne.

A noter qu'une partie de ces disponibilités est destinée à financer notamment les frais de personnel jusqu'au 30 septembre 2021.

Je passe la parole à Philippe Lecland du cabinet KPMG, qui détaille un certain nombre de lignes du bilan 2020 de l'association et en valide les comptes.

Je demande l'approbation des comptes à l'Assemblée. Ils sont approuvés à l'unanimité et annexés au présent procès-verbal.

\_

#### **Budget prévisionnel 2022**

Un projet de budget avait été présenté au Conseil d'Administration le 26 mai dernier. Celui-ci avait été élaboré sur la base d'une estimation de 450 adhérents en 2021/2022. Les membres du CA ayant exprimé leur réserve sur cette prévision et le jugeant trop optimiste, il a été convenu de se fonder sur 400 adhérents .

En conséquence, je vous propose le budget suivant :

#### Dépenses

- Les dépenses incompressibles (principalement le salaire et les charges de notre assistante) : 25 000€
- Les dépenses contrôlables (achats de fournitures diverses et autres matières) :
   2 000€
- Salaires et honoraires des enseignants (salariés et auto entrepreneurs) : 52 000€

TOTAL: 79 000€

#### **Recettes**

- Cotisations (400 x 31) : 12 400€

- Inscriptions aux cours : 55 300€

- Participations aux conférences : 1 500€

- Français Langue Etrangère : 300€

- Intérêts:500€

- Subvention : 9 000€ (Jérôme Ricardou confirme l'octroi de cette subvention.)

- TOTAL: 79 000€

Si vous n'avez pas de questions, je soumets ce budget prévisionnel à votre approbation.

Des membres de l'Assemblée annoncent que l'estimation de 400 adhérents pour le prochain budget leur semble optimiste. Alfred Barsamian souligne que cet objectif de 400 adhérents est à tenir dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, soit lorsque

seront comptabilisés les adhésions de septembre/octobre 2022. Il ne s'agit pas des adhésions de septembre/octobre prochains. Des actions de communication seront réalisées dans les quinze mois qui nous restent pour atteindre l'objectif budgétaire 2022 de 400 adhérents.

Le budget prévisionnel 2022 est soumis au vote. Il est donc adopté à l'unanimité moins une abstention, Lucien Fournel.

#### Traitement des remboursements et des avoirs

Compte tenu de la suspension des activités en présentiel ou qui n'ont pu être réalisées au cours de cette année universitaire, il est proposé aux adhérents, par souci d'équité et de clarté comptable, trois options :

- Le remboursement sous forme d'avoirs, qui seront utilisés pour de nouvelles inscriptions pour l'année 2021/2022
- Le remboursement partiel ou total par chèque
- Le don partiel ou total de la somme due à l'UTL

Afin que les mouvements d'argent correspondants soient réduits, il est proposé que les remboursements soient effectués sur demande dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

A titre d'information et après recensement effectué par notre assistante, le montant des remboursements est estimé à 2 270€.

Le Conseil d'Administration ayant donné son accord, je vous demande d'adopter ces dispositions. Elles sont adoptées à l'unanimité .

# Intervention de Alfred Barsamian

-

# Cotisation annuelle et prestations pour les jeunes de moins de 27 ans

Alfred Barsamian présente à l'Assemblée Générale la proposition du Bureau de rendre gratuite l'adhésion et d'appliquer le demi-tarif sur les cours pour les jeunes de moins de 27 ans. Cette proposition a été soumise lors du conseil d'administration du 26 mai dernier. Elle a pour buts : d'élargir l'audience de l'UTL, d'encourager l'adhésion des jeunes, de montrer que l'UTL est une association ouverte à tous et ainsi de rajeunir son image. L'âge de 27 ans a été déterminé car il correspond à un âge moyen des étudiants ayant achevé leurs études, notamment au niveau du Doctorat.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Alfred Barsamian signale pour terminer que cette mesure n'aura aucun impact négatif sur nos finances, car actuellement aucun jeune de moins de 27 ans n'est adhérent de l'UTL.

Des membres de l'Assemblée s'inquiètent de la cohabitation dans un même enseignement de jeunes et d'anciens, qui n'auraient pas notamment la même vitesse d'assimilation. D'autres signalent au contraire que le mélange des générations est une bonne chose. Il faut compter sur l'expérience des enseignants pour faire face à la cohabitation de participants d'âge très différents.

A la suite de ces échanges l'Assemblée Générale adopte cette proposition à l'unanimité.

#### Proposition de porter à 30 cours par an les cours de langues

Dans le cadre actuel il y a 26 cours de langues programmés par année universitaire, d'une durée de 1h30 en général. Ces cours sont planifiés d'octobre à fin mai. De ce fait, il y a une longue interruption des cours de fin mai à début octobre, soit 4 mois complets. Ceci est préjudiciable au maintien de l'acquisition des langues.

Aussi, à la demande d'enseignants et de nombreux participants, le Bureau et le CA de l'UTL ont approuvé à l'unanimité de porter le nombre de cours de 26 à 30, afin de limiter à 3 mois l'interruption des cours. Bien entendu, le tarif de ces cours sera alors revu au prorata.

Des membres de l'assemblée demandent des précisions sur le calendrier, comptetenu des dates d'inscription qui s'étalent sur le mois de septembre et du fait que certains étudiants souhaitent prendre des congés en juin. Il est répondu que chaque enseignant devra déterminer avec ses groupes le meilleur calendrier et que pour 2021/2022, la programmation s'étalera entre fin septembre et fin juin.

Suite à ces échanges la proposition de porter à 30 cours le nombre annuel de cours de langues est validée et adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

# Projet de l'association pour les années 2021 à 2024

Au début de cette année, le Bureau a mis ce document à jour avec l'aide précieuse de Francine Joseph et de Bernadette Schneider, complétée des propositions de Germain Béancourt. Ce document (Alfred Barsamian présente alors le document à l'Assemblée) est disponible sur simple demande des adhérents auprès du secrétariat de l'UTL.

Ce document comprend deux grandes parties : la première partie porte sur l'état des lieux de l'UTL et la deuxième partie développe les projets de l'association pour les années 2021 à 2024.

Sans rentrer dans le détail, l'état des lieux rappelle :

l'offre de l'UTL, les cours, les conférences et les

sorties

- les adhérents : leur nombre, leurs

profils

- nos ressources, notamment nos

enseignants

- notre

communication

- l'impact de la

pandémie sur le fonctionnement de l'association

Alfred Barsamian insiste un petit peu plus sur la deuxième grande partie de ce document ; la partie « Projets de l'association pour les années 2021 à 2024 ». Il est à noter que nos projets s'inscrivent sur les axes de développement du propre projet culturel de l'AME, que voici (il en montre la première page). Ces projets sont déclinés en actions

Alfred Barsamian ne détaille pas toutes les actions décrites dans notre document, à l'exception de quatre retenues pour l'année 2021. Ces actions font l'objet de fiches d'actions (il en montre un exemplaire). Chaque fiche comprend : l'intitulé de l'action, son contexte, puis les objectifs de cette action, le lieu et le public bénéficiaire, les moyens à engager, le besoin de financement, un calendrier et enfin le responsable de l'action.

Action numéro 1: L'action numéro 1 porte sur la création et la diffusion d'un flyer, autrement dit un prospectus. Ce flyer a pour objectif de faire connaître l'UTL au plus grand nombre dans l'agglomération et même au-delà et ainsi de faire remonter le nombre d'adhérents qui se situe à ce jour à 320 contre 475 avant la pandémie. Ce flyer est maintenant disponible pour sa diffusion, le voici ; nous avons besoin de l'aide de tous les adhérents pour sa distribution, donc de votre aide. Vous pourrez en prendre quelques exemplaires avant de sortir et ainsi le distribuer autour de vous. Il sera également disponible pour les visiteurs à la Journée portes ouvertes de samedi prochain 26 juin. Nous prévoyons de le distribuer dans les mairies, l'office de tourisme, les médiathèques et les commerces et aussi par tractage sur les marchés par exemple.

L'action suivante que je vous présente porte sur la mise en place, à la rentrée prochaine d'un nouveau cours autour du thème du cinéma ; plus précisément il s'agit d'un atelier d'écriture de scénarios de films qui sera animé par un nouvel enseignant, Gilles Boustani. Nous espérons avec ce nouveau cours intéresser un nouveau public, large.

La troisième action présentée par Alfred Barsamian concerne la relance de la commission « Communication » de l'UTL. En effet, depuis deux ans, cette commission est en sommeil faute de membres. Ceci dit les actions de communication ont continué d'être assurées par le Bureau.

Quelques exemples : les Flash Infos de Jean Lipinski ; l'information de la reprogrammation des conférences en visio par un courriel à tous nos adhérents ; les articles dans le journal local ; le flyer dont on vous a parlé ; un courriel massif à près de 1000 personnes diffusé la semaine dernière pour les inviter ainsi que leur entourage à la journée « Portes Ouvertes », etc.

Toutefois, il n'y a que deux personnes au Bureau, aussi nous faisons appel aux bonnes volontés pour faire renaître la commission « Communication », dont Alfred Barsamian s'est proposé d'être le responsable.

Alfred Barsamian en vient à la dernière action qu'il souhaite vous présenter : il s'agit d'assurer la diffusion des conférences programmées par notre UTL en visio-conférences, en plus de la diffusion classique en présentiel. Ceci afin de permettre l'accès à ces conférences aux personnes qui ne peuvent se rendre physiquement dans la salle pour des raisons de handicap, d'éloignement d'horaires, etc . Dans un premier temps, après échanges avec le Conseil d'Administration, nous expérimenterons la diffusion des conférences en visio selon des modalités similaires à celles utilisées pendant les périodes de restriction sanitaire ; bien entendu en plus du présentiel.

Cette proposition fait l'objet d'échanges entre les membres de l'assemblée, notamment sur des aspects techniques ; par exemple comment capter simultanément le conférencier et les documents que ce dernier peut exposer par exemple sur l'écran de la salle. Christian Corbes qui s'est proposé pour assurer cette action intervient et donne des réponses à ces interrogations. Nicole Martin qui a grandement contribué à la diffusion des conférences en distanciel « zoom » pendant les périodes de confinement nous a donné l'exemple de la possibilité de réaliser cette action. L'UTL à cette occasion remercie chaleureusement Nicole Martin.

# Alfred Barsamian termine ses interventions en projetant sur l'écran de la salle deux appels :

- Un appel à tous les adhérents pour renforcer la composition du Conseil d'Administration (12 membres actuellement alors que les statuts en prévoient jusque 24), celle du Bureau (2 membres seulement pour 9 possibles selon les

statuts), mais aussi la nécessité d'étoffer la composition des commissions et groupes de travail (communication, conférences, sorties locales et informatique).

- Le deuxième appel est l'invitation auprès de tous les membres de l'Assemblée à prendre en sortant les flyers d'invitation à la Journée « Portes Ouvertes » du 26 juin prochain, ainsi que le flyer « Venez rejoindre l'UTL de l'AME », afin de les distribuer à leur entourage

#### Les conférences 2021/2022

Michèle Jawdoszyn, responsable de la commission «Conférences» présente celles de l'année 2021/2022. La liste est en annexe. D'autres pourront s'y ajouter.

# Union des Universités Du Temps Libre de la Région Centre - Val De Loire

Germain Béancourt, secrétaire-adjoint de l'UUTLRCVL, résume les comptes-rendus des CA et AG et des réunions en visioconférences, le concours « A vos plumes » et la « Rencontre Régionale » reportée au printemps 2022 à Chartres.

Les textes complets sont disponibles au secrétariat.

# Renouvellement du tiers sortant

Deux membres du Conseil d'Administration ont décidé de ne pas se représenter : Claude Jawdoszyn, Michèle Jawdoszyn.

Aussi vous est-il proposé de vous prononcer sur les deux noms figurant sur le bulletin qui vous a été remis au début de la séance.

Par ailleurs, les statuts prévoient que le collège des membres actifs est formé de vingt-quatre membres au maximum. Actuellement, il ne comprend que douze personnes. Je fais donc appel aux adhérents pour participer à cette instance décisionnelle, à la bonne marche de l'UTL et à son développement.

Jean-Louis Texier et Jean-François Jousselin se présentent.

Sont élus ou réélus : Germain Béancourt, Jean-François Jousselin, Bernadette Schneider, Jean-Louis Texier

#### Dates à retenir

- Samedi **26 juin**, de 14h à 18h : **Journée « Portes Ouvertes »** à la Salle des Fêtes de Montargis

- Samedi **4 septembre : Journée des Associations** dans le Jardin du Pâtis
- Mercredi **15 septembre** : de 9h à 12h : **Inscriptions en Anglais** (test pour les nouveaux)
- Mercredi **15 septembre** : de 14h à 17h : **Inscriptions pour les autres langues**, y compris le F.L.E.
- Mercredi **22 septembre** : de 9h à 12h : **Inscriptions en Informatique** (entretien préalable avec un formateur)
- Mercredi **22 septembre** : de 14h à 17h : **Inscriptions pour les autres matières**

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 16h30.

Le Président,

Le Vice-Président et Secrétaire,

Jean Lipinski

Alfred Barsamian